

Des conditions de travail qui menacent infirmières et patients au CHUM

Mise à jour le mercredi 6 novembre 2013 à 20 h 44 HNA

Le reportage de Normand Grondin et l'entrevue avec Sylvie Dubois, directrice des soins infirmiers au CHUM

Exclusif - Des infirmières désespérées de l'unité d'uro-oncologie de l'Hôpital Saint-Luc ont affronté l'administration du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) au sujet de leurs conditions de travail qui menacent, selon elles, à la fois leur santé et celle de leurs patients.

Dans une lettre lue devant le C. A. et le président du CHUM, Christian Paire, et dont Radio-Canada a obtenu copie, ce groupe d'infirmières souligne que les conditions de travail pénibles « affectent négativement la santé physique et psychologique du personnel ».

Depuis un an, leur unité a perdu 17 infirmières - sur une trentaine - en raison de démissions, de mutations, d'accidents de travail ou d'épuisement professionnel. Malgré tout, l'administration refuse de modifier leurs conditions de travail et de réduire leurs heures supplémentaires, explique leur représentant syndical, Guy Brochu.

« Un moment donné, quand tu as l'impression que ça ne change pas... Nous, le syndicat, on a fait des représentations et ça n'aboutissait pas à des résultats concrets. Donc les infirmières vont un peu plus haut pour tenter de trouver des solutions », explique-t-il.

Elles en ont particulièrement contre les heures supplémentaires obligatoires. À peine arrivées au travail, les infirmières se demandent souvent comment elles finiront leur journée en raison de la lourdeur du département d'uro-oncologie et du manque de personnel.

Environ cinq rapports d'incidents par semaine sont déposés par les infirmières, et ce, semaine après semaine. Erreurs d'administration de médicaments, chutes de patients, manque de suivi : les exemples ne manquent pas.

« Ce n'est pas que les infirmières ne veulent pas travailler, mais elles veulent travailler dans des conditions acceptables.

»

— Guy Brochu, représentant syndical

Le groupe d'infirmières affirme que la situation qui prévaut actuellement dans leur département

contribue :

- à augmenter de façon draconienne le nombre d'accidents ou d'incidents, car elles sont constamment sous pression;
- à diminuer la qualité des soins prodigués;
- à diminuer l'accompagnement et l'écoute, ce qui a pour effet d'accroître l'insécurité et l'anxiété des patients.

« Le manque de personnel est à ce point problématique que nous ne sommes plus en mesure de former les nouvelles infirmières tout en donnant des soins de qualité aux patients.

»

— Extrait de la plainte déposée à la CSST

Elles se disent fatiguées, exténuées et à bout de ressources, et ce, sans aucune considération de la part de leurs gestionnaires, qu'elles disent avoir rencontrés à plusieurs reprises depuis un an pour rendre compte de cette situation jugée « critique ».

Selon le vice-président de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ), Daniel Gilbert, la responsabilité incombe à l'administration du CHUM et non pas aux infirmières.

« On ne peut pas demander à un professionnel en soin qui fait régulièrement du temps supplémentaire obligatoire d'être aussi professionnel et d'être aussi apte à exercer une profession avec autant de diligence que nécessite notre profession. »

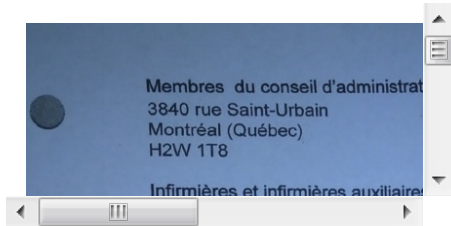
— Daniel Gilbert, vice-président de la FIQ

Les infirmières ont déposé une plainte à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) contre leur employeur, qu'elles accusent de faire du harcèlement psychologique et de créer un climat de travail qui menace à la fois leur santé et celle de leurs patients. Une copie a aussi été acheminée à l'Ordre des infirmières du Québec.

Du côté du CHUM, la direction affirme qu'elle cherche toujours des solutions au problème, mais sans donner plus de détails.

Avec les informations de Normand Grondin

[Déclaration aux membres du C. A. du CHUM](#) par [Radio-Canada](#)



SHOW ME MORE LIKE DÉCLARATION AUX MEMBRES DU C. A. DU CHUM

More from [Radio-Canada](#)

[Previous](#) | [Next](#)

[Projet de loi 60 - Charte affirmant les valeurs de laïcité](#)

[Radio-Canada](#)

[Assiéger la dernière ligne de défense](#)

[Radio-Canada](#)

[Rapport complet du commissaire au développement durable](#)

[Radio-Canada](#)

[Anciens de la GRC bénéficiant de prestations d'invalidité pour TSPT](#)

[Radio-Canada](#)

[Rapport du commissaire au développement durable - chapitre 5](#)

[Radio-Canada](#)

[Formulaire d'approbation de candidature de l'Équipe Coderre](#)

[Radio-Canada](#)

[qwer](#)

[Radio-Canada](#)

[Ltr - Plainte LLO - Règlement services au public 21 mai 2013.pdf](#)

[Radio-Canada](#)

[DÉCLARATION DE JOHN FURLONG : Ça suffit](#)

[Radio-Canada](#)

[Featured on Scribd](#)

[DÉCLARATION DE JOHN FURLONG : Ça suffit](#)

Accueil	Audio • Vidéo	Télévision et radio	Ressources	Centre des membres
Grands titres	Dossiers	ICI Radio-Canada Télé	À propos de CBC/Radio-Canada	Annuaire des réseaux sociaux
International	Interactif	ICI Radio-Canada Première	Agora de Radio-Canada	Baladodiffusion
Régional	Blogues	Espace musique	Aide à la navigation	Cyberlettre
Politique	Webfictions	Autres sites	Centre de production	Fils RSS
Économie	Conditions météo	Tou.tv	Comment soumettre un projet	Mon profil
Sports	Conditions routières	Espace.mu	Communiqués	MP3 en direct
Arts et divertissement	Conditions de ski	RDI	Contenus éducatifs	Services mobiles
Santé	Concours	Radio Canada International	Emplois	Widgets
Techno	Témoign	Artv	Foire aux questions	Radio-Canada.ca en page d'accueil
Science		Explora	Hyperliens de référence	
Alimentation		Jeunesse	Mises au point	
Insolite		CBC.ca	Publicité	
Réflexion		Archives	Services français de Radio-Canada	
Paisirs		Partenaires	Signalétique	
		Sirius	Transparence et responsabilisation	
		TV5	Vente d'archives	
			Vidéodescription	